

Le service d'imagerie

Le service d'imagerie assure plusieurs spécialités :

- **IRM,**
- **scanner,**
- **radiographie,**
- **échographie,**
- **mammographie.**

Il accueille les **patients externes** en consultation (sur rendez-vous) et les **patients hospitalisés** (programmés ou en urgence 24h sur 24).

L'équipe

Le service d'imagerie est composé de **médecins radiologues**, de **manipulateurs**, de **secrétaires médicales** et d'un cadre de santé.

Dans le cadre de **partenariats**, des radiologues du groupe IMED (Loire-Atlantique), ainsi que des internes du CHU de Rennes interviennent au sein du service d'imagerie du centre hospitalier de Redon-Carentoir.



Le plateau technique

Le service d'imagerie dispose de matériels permettant des **examens standards et spécialisés** :

- 1 IRM
- 1 scanner,
- 2 tables de radiologie,
- 2 échographes,
- 1 mammographe.

Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Échanger avec un professionnel ?

N'hésitez pas à nous contacter !

NOUS RENDRE VISITE

Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Étienne Gascon
35600 Redon

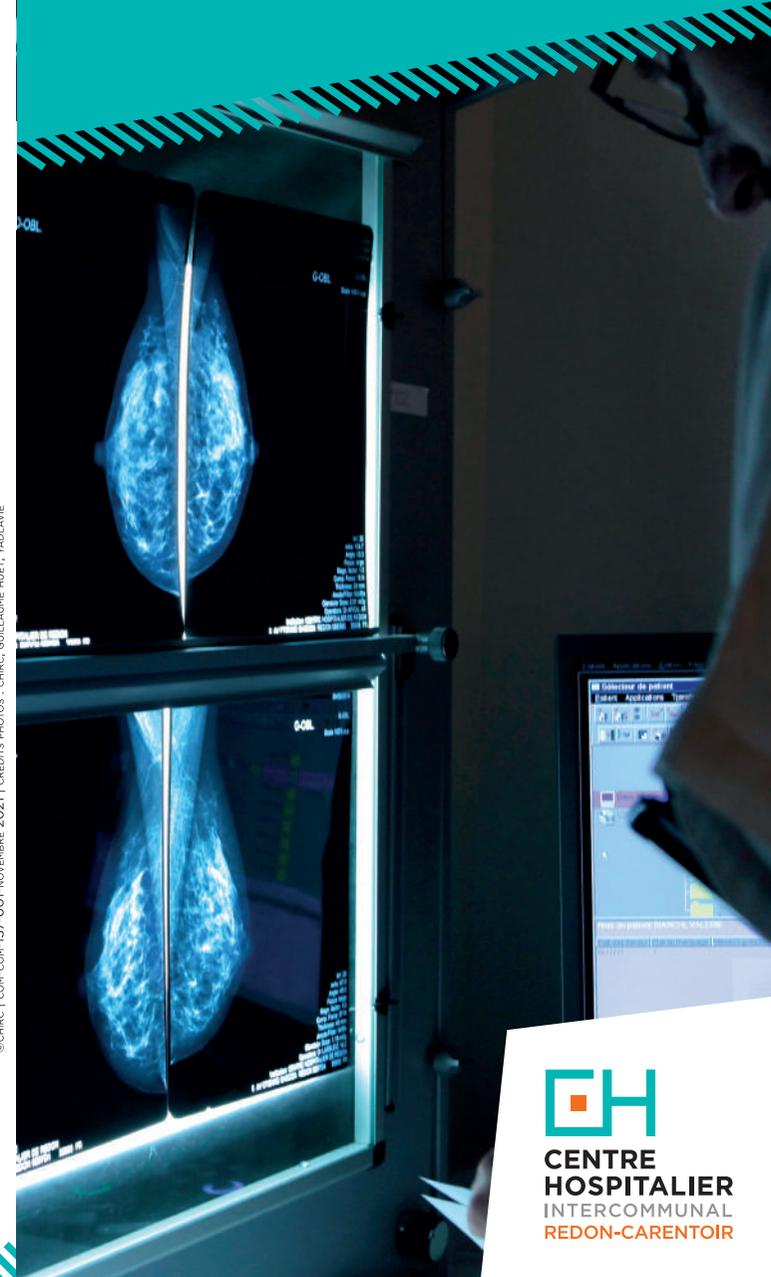
NOUS CONTACTER

Secrétariat d'imagerie :
Tél : 02 99 71 71 93
Mail : secretariat.radiologie@ch-redon.fr

www.ch-redon-carentoir.fr



IMAGERIE MÉDICALE



©CHRC | COM-COM-137-001-NOVEMBRE 2021 | CREDITS PHOTOS : CHRC, GUILLAUME HUET, YADLAVIE

LES EXAMENS QUI UTILISENT DES RAYONS X



LE SCANNER

Le principe ?

Le scanner utilise des rayons X pour réaliser des images en coupe du corps humain.

Pour quoi faire ?

Le scanner permet de dépister et de surveiller des cancers thoraciques et abdomino-pelviens, de rechercher des lésions traumatiques, d'analyser des vaisseaux (angioscanner).

Remarque : dans certains cas, un produit de contraste iodé est injecté par voie veineuse (angioscanner) pendant l'examen.



LA RADIOGRAPHIE

Le principe ?

La radiographie utilise des rayons X qui vont traverser le corps, avant d'aller créer une impression sur une pellicule photosensible placée derrière le patient.

Pour quoi faire ?

La radiographie permet d'étudier l'état du squelette et de certains organes (poumons, abdomen...), de rechercher des lésions osseuses traumatiques, des altérations et usures articulaires, d'apprécier la posture et les déformations rachidiennes...



LA MAMMOGRAPHIE

Le principe ?

Le sein est serré entre deux plaques pour permettre au mammographe de produire des images du sein à l'aide de rayons X.

Pour quoi faire ?

La mammographie peut être proposée pour un dépistage, ou après la découverte d'une anomalie pendant un examen clinique des seins, ou dans le cadre d'une surveillance après un traitement du cancer du sein.

LES EXAMENS QUI N'UTILISENT PAS DE RAYON X



L'IRM

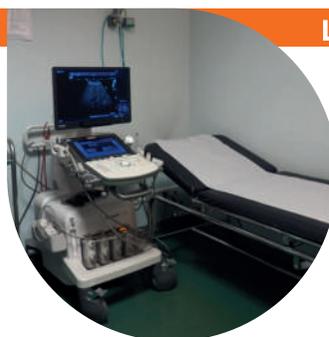
Le principe ?

L'imagerie par résonance magnétique (IRM) utilise un champ magnétique et des ondes de radiofréquence afin d'obtenir des images en deux ou trois dimensions du corps humain. L'examen IRM est bruyant mais complètement indolore.

Pour quoi faire ?

L'IRM permet d'explorer l'intérieur de l'organisme et de visualiser des détails invisibles avec les autres techniques d'imagerie médicale, notamment dans certains « tissus mous » (cerveau, foie, muscles, seins...).

Remarque : dans certains cas, un produit de contraste est injecté par voie veineuse (angio-IRM) pendant l'examen.



L'ÉCHOGRAPHIE

Le principe ?

L'échographie utilise des ultrasons émis par une sonde et transmis dans les tissus qui les réfléchissent pour former une image de la région examinée.

Un gel cutané est utilisé pour atténuer la fine couche d'air entre la peau et la sonde, qui peut entraver la visibilité.

Pour quoi faire ?

L'échographie permet d'étudier un organe ou des vaisseaux, de détecter une tumeur, d'analyser de façon dynamique les muscles, tendons, ligaments, nerfs et contours articulaire, d'effectuer un geste diagnostique (biopsie) ou thérapeutique (infiltration).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Prise de rendez-vous

Il est nécessaire d'avoir une prescription médicale pour prendre rendez-vous.
Secrétariat d'imagerie : 02 99 71 71 93

Examens et résultats

Les examens sont réalisés par un manipulateur radio puis interprétés par un radiologue.

Les résultats et les clichés sont remis en main propre sur demande le jour de l'examen, ou envoyés au domicile du patient. Un exemplaire est également adressé au médecin prescripteur.